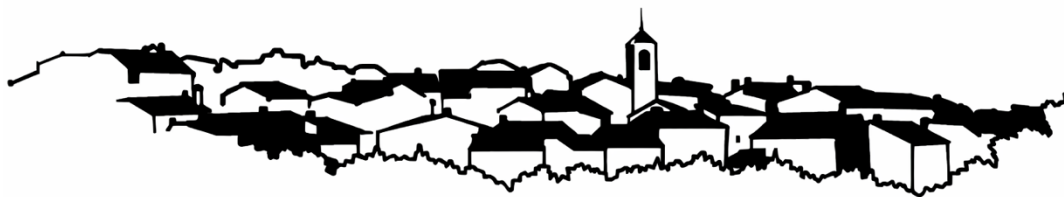


Le Collorguais N°1 - Mai 2026 -



L'équipe municipale vous présente la nouvelle version de votre journal communal.

Les conseillers municipaux ont décidé de le baptiser « le Collorguais ». Si sa présentation a fait peau neuve, l'objectif de cette publication reste le même : vous tenir informés des actualités, de l'avancée des projets en cours ou à venir, vous relater la vie associative et vous faire partager tous les moments forts de notre vie collorguaise.

Cette première publication comporte un volet supplémentaire consacré au budget, qui a été voté à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 9 avril 2026. Je vous invite à parcourir ce document, essentiel pour la vie de notre village. Il permet le fonctionnement au quotidien ainsi que la mise en œuvre de projets visant l'entretien mais aussi la valorisation de notre patrimoine, de notre environnement et de notre sécurité.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement.

Micheline REGHENAS, Maire de COLLORGUES



Une équipe engagée au service de notre commune

Suite au Conseil Municipal d'installation du 20 mars 2026, une nouvelle équipe a officiellement pris ses fonctions pour porter l'avenir de notre village.

Autour de notre Maire, Micheline Reghenas, l'exécutif municipal

composé de Claude Magnin-Feysot (1er Adjoint), Catherine Moreschi (2ème Adjointe), Thierry Schackemy (3ème Adjoint) et Carole Poü (4ème Adjointe) se met dès aujourd'hui au travail avec enthousiasme et responsabilité.

Ce nouveau mandat sera placé sous le signe de la proximité et du dialogue. Alliant expérience et nouveaux regards, vos élus ont à cœur d'être à votre écoute au quotidien tout en impulsant les projets structurants nécessaires au dynamisme et au cadre de vie de Collorgues. C'est avec votre confiance et dans un esprit de co-construction que nous ouvrons ensemble ce nouveau chapitre.

MAIRIE DE COLLORGUES

Secrétariat ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10H à 12H30.

04.66.81.20.58

mairie@collorgues.fr

Déchèterie :

Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

FERME LES JOURS FERIES

Ramassage des déchets :

Ordures ménagères le mardi
Recyclables le jeudi.

Sortez vos poubelles la veille.

Bibliothèque :

Mardi de 16h30 à 19h00.

Liens :

[Facebook](#) : Vivre à Collorgues

[Site web](#) :

<https://collorgues.fr/InfoCollorgues> : demandez votre inscription par mail à la mairie

État Civil :

Naissance : Noémie

CHAUVEAU née le

03/02/2026

Décès : Mme PAUL Marie-

France épouse TESTE

décédée le 05/03/2026.

Collecte des déchets

Il semblerait que de nombreuses personnes ne savent pas qu'une collecte hebdomadaire des déchets recyclables a lieu chaque jeudi matin dans la commune.

Pour rappel, la mairie distribue **gratuitement** des sacs jaunes destinés à ces déchets recyclables dans lesquels il est **obligatoire** de jeter tous vos emballages. La première loi française sur la gestion des déchets date du 15 juillet 1975. Depuis, plusieurs autres lois ou arrêtés fixent le tri sélectif des déchets tels qu'on le connaît aujourd'hui. Tout contrevenant s'expose à une amende jusqu'à 7 500 euros, selon l'article R541-76 du Code de l'environnement.

Pour plus d'informations sur le ramassage des déchets dans la commune et sur le tri sélectif, vous pouvez consulter le site internet de la commune : collorgues.fr, onglet « vivre à Collorgues ».

Journée citoyenne pour une commune propre :



Le grand nettoyage de printemps ayant commencé, le Conseil Municipal vous propose de participer à l'embellissement de votre commune par une journée de nettoyage **le dimanche 17 mai 2026** à partir de 8h00. Il s'agira simplement de collecter les déchets qui bordent nos routes et chemins.

Les volontaires sont priés de **se faire connaître à la Mairie avant le 8 mai 2026**, afin de prévoir le nombre de gants et de sacs poubelles suffisants.

Un pot de l'amitié sera offert à l'issue de cette journée de travail au profit de la communauté.

Merci d'avance pour votre participation.

Collorgues modernise son adressage : de nouvelles plaques pour mieux se repérer

La commune de Collorgues poursuit la modernisation de son adressage avec l'installation progressive de nouvelles plaques de rues, actuellement en cours dans le village.

Cette démarche s'inscrit dans un programme national d'amélioration de l'adressage, accompagné notamment par La Poste, visant à fiabiliser et harmoniser les adresses sur l'ensemble du territoire.

Ce travail permet d'alimenter des bases de données nationales et de garantir une localisation plus précise des habitations, essentielle pour de nombreux services du quotidien.

Au fil du temps, certaines voies de la commune présentaient des homonymies ou des appellations proches, susceptibles de créer des confusions. Par ailleurs, le développement du village, avec la construction de nouvelles habitations, a nécessité la création de nouvelles rues.

Face à ces évolutions, la municipalité a engagé un travail de fond visant à :

- Supprimer les doublons et éviter les similitudes de noms,
- Attribuer des dénominations aux nouvelles voies,
- Réorganiser certaines adresses pour une meilleure cohérence d'ensemble.





L'objectif est de proposer un système d'adressage clair, logique et adapté à la réalité actuelle du territoire.

La mise en place des nouvelles plaques de rues a d'ores et déjà commencé. Progressivement, l'ensemble du village sera équipé d'une signalétique harmonisée, permettant un repérage plus simple et plus rapide pour tous.

Cette phase concrète marque l'aboutissement visible de ce travail de réorganisation.

Afin de faciliter les démarches administratives liées à ce changement d'adresse, la mairie met à disposition des habitants, sur demande, un justificatif d'adressage (attestation de numérotation ou de nouvelle adresse).

Ce document pourra être utile pour vos démarches auprès des différents organismes.

Un nouveau lieu de vie et de partage au cœur du village

Et si nous cultivions bien plus que des légumes ?

C'est avec cette idée simple mais essentielle qu'est né un projet d'association dédié à la rencontre, à l'entraide et au lien entre les habitants de notre village.

Une partie de terrain agricole sera mise à disposition pour créer un jardin potager partagé, ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent mettre les mains dans la terre, apprendre, transmettre ou simplement profiter d'un moment au grand air.

Au-delà du jardin, ce lieu a vocation à devenir un véritable espace de vie :

- Un coin pour les enfants, pour découvrir la nature et jouer,
- Un futur poulailler partagé,
- Des espaces de repos pour venir lire, discuter ou simplement profiter du calme.

Ce projet se veut intergénérationnel : les plus expérimentés pourront transmettre leur savoir, les plus jeunes apprendre et découvrir, et chacun pourra y trouver sa place. C'est aussi une invitation à rompre l'isolement, notamment pour les personnes âgées, en créant des moments de convivialité simples et authentiques.

Aujourd'hui, ce projet a besoin de vous pour grandir : idées, coups de main, envies de participation... toutes les contributions sont les bienvenues !

Si vous êtes intéressé-e, n'hésitez pas à vous faire connaître en contactant Anne au 06.26.74.30.88 ou par mail : anne.cavalier@gmail.com.

Ensemble, faisons pousser un espace de partage, de solidarité et de vie.



Collorgues : un village en fête.

Hiver pluvieux, activités heureuses ! En effet les associations Lou Cournadou et Collor'café se sont relayées pour vous distraire. Vous avez été nombreux à participer et à apprécier galettes des rois, crêpes, pétanque indoor, théâtre comédie "Vive Bouchon" jouée par la compagnie Jimini, ou encore omelette de Pâques.



Dernière fête au foyer, mais non des moindres, la Soirée Celtique, organisée par Collor'café

Le printemps est de retour...les festivités en extérieur également



Le 1er avril, c'est Lou Cournadou qui lançait la saison en recevant pour la deuxième année, des champions du monde de pétanque. Dylan Rocher et l'italien Diego Rizzi, ont enchantés spectateurs et joueurs en partageant leurs prouesses techniques, mais également leur bonne humeur.

Une Saint-Patrick pleine de musique et de partage



À l'occasion de la Saint-Patrick, l'association Collor'café a organisé samedi soir un chaleureux repas dansant qui a réuni près de 80 participants.

Dans une ambiance conviviale et festive, les convives ont pu savourer un menu aux accents irlandais, composé notamment de bœuf à la bière, de fromage de chèvre et de brownies accompagnés de crème anglaise.

La soirée s'est poursuivie en musique grâce à un orchestre qui a su faire danser le public, avec en prime une initiation aux danses irlandaises très appréciée de tous.

Un beau moment de partage et de convivialité qui a ravi les participants.

Collor'café reprendra ses activités au Pradet le 1er mai.

Vous le savez bien maintenant, tous les vendredis soir, le plaisir de se retrouver autour d'un verre, d'une barquette de frites, pour refaire le monde, ou plus simplement partager de bons moments ...c'est sur la place du Pradet, place de la convivialité et des fêtes estivales !

Le Pradet s'agrandit

Depuis plusieurs semaines, vous avez pu voir l'avancement des travaux d'agrandissement et d'embellissement du local. Le centre du village bénéficie désormais d'un espace qui semble avoir toujours été là. Et comme on nous le dit souvent : "votre village, ses vieilles pierres et sa verdure, sont une vraie chance et un bonheur pour les yeux".



Les prochains grands rendez-vous du printemps



10 mai: Vide grenier annuel, place de la mairie, organisé par Lou Cournadou

Pensez à réserver vos places (Pascal 06 81 23 22 22, Gérard 06 30 44 34 42)

29 mai: Fête des voisins au Pradet.

Apportez et partagez vos créations culinaires, ou profitez de la petite restauration de Collor'café.

19 juin: Fête de la musique au Pradet

Collor'café invite le groupe Better Call Soul, joyeux groupe,

qui selon la légende aurait inspiré les Blues Brothers ! Vrai ou pas, comptez sur eux pour vous faire danser sur tous les classiques de la soul music. (Better Call Soul est sur Facebook)

Le Monumental Triathlon, vous connaissez ?



Dans le cadre du Triathlon Monumental de Nîmes – Pont du Gard, nous avons le plaisir de vous informer que l'épreuve cycliste du format Half (L) traversera notre commune de Collorgues ce dimanche 31 mai 2026, entre 10h et 12h.

À cette occasion, nous invitons chaleureusement tous les habitants à se rassembler le long du parcours afin d'accueillir et d'encourager les participants. Votre présence et votre enthousiasme seront une véritable source de motivation pour ces sportifs venus relever un défi exigeant dans un cadre exceptionnel, entre Nîmes et le Pont du Gard.

Ambiance conviviale garantie ! C'est aussi une belle opportunité de partager un moment festif et de mettre en valeur la vitalité de notre village.

Appel aux bénévoles

Nous recherchons également des volontaires souhaitant s'impliquer à nos côtés dans l'organisation et le bon déroulement de cette manifestation (accueil, orientation, sécurité du parcours...). Toute aide, même ponctuelle, sera précieuse.

Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie ou des organisateurs. Vous pouvez également vous inscrire sur le site du Monumental Triathlon <https://triathlon-monumental.fr/> en cliquant sur le lien : -> **Volontaires**.

Une réunion d'informations animée par les organisateurs de l'événement, pour présenter le Triathlon et préciser les lieux et horaires de passage sur Collorgues, se tiendra Lundi 4 Mai à 18h30 au Foyer de Collorgues, venez nombreux.

Merci à toutes et à tous pour votre mobilisation et votre soutien !

Une belle découverte du Krav Maga pour les habitants du village



À l'initiative des Dynamics, une séance d'initiation au Krav Maga a récemment été proposée aux habitants du village. Destiné principalement à un public adulte, cet événement a rencontré un joli succès et a su éveiller la curiosité comme l'enthousiasme des participants.

Dans une ambiance conviviale et dynamique, les participants ont pu découvrir les bases de cette discipline de self-défense, reconnue pour son efficacité et son accessibilité. Encadrés par des intervenants expérimentés, ils ont appris des gestes simples pour se protéger et réagir face à des situations du quotidien.

Au-delà de l'aspect technique, cette initiation a aussi été l'occasion de partager un moment collectif, mêlant activité physique, confiance en soi et bonne humeur. Beaucoup ont salué la pédagogie et l'approche bienveillante des encadrants, qui ont su mettre chacun à l'aise, quel que soit son niveau.

Face à cet engouement, les Dynamics envisagent déjà de renouveler ce type d'événement, voire de proposer des séances régulières. Une belle initiative qui contribue à dynamiser la vie du village tout en sensibilisant à la sécurité personnelle.

Un rendez-vous réussi qui, sans aucun doute, a donné envie à plus d'un de poursuivre l'aventure !



Un après-midi théâtre placé sous le signe du rire à Collorgues

Le 8 mars dernier, la salle de Collorgues a vibré au rythme des éclats de rire à l'occasion d'un après-midi théâtre proposé aux habitants. La compagnie Jimini et Cie y présentait sa pièce « Vive Bouchon », pour le plus grand plaisir du public venu nombreux.

Pendant 1h30, les spectateurs se sont laissés emporter par une comédie pleine d'énergie, de situations cocasses et de personnages hauts en couleur. Entre quiproquos et rebondissements, la troupe a su captiver l'audience et créer une ambiance chaleureuse et conviviale.

Ce moment de détente et de partage a été unanimement apprécié, offrant une belle parenthèse de bonne humeur. Une réussite qui confirme l'intérêt des habitants pour ce type d'événement culturel et qui donne envie de renouveler l'expérience.

Un après-midi réussi, marqué par le rire et la convivialité, comme on les aime à Collorgues !





L'omelette pascalle : une tradition héritée du Moyen Âge

En ce lundi de Pâques, les parfums d'œufs et de lardons embaumaient l'air du Moteur. Initialement prévu au Foyer, le repas a finalement été organisé en extérieur grâce à une météo particulièrement clémente, sous l'impulsion de Lou Cournadou. Comme à son habitude, Gerard a su régaler les participants avec une omelette savoureuse, fidèle à la tradition. Mais au-delà du simple repas, c'est un véritable moment de convivialité qui s'est installé : échanges, rires et bonne humeur ont rythmé l'après-midi, prolongeant ce temps de partage bien au-delà de la table.

Une balade nature réussie autour des huiles essentielles à Collorgues

Ce Dimanche 12 avril 2026, la commune de Collorgues a accueilli une balade thématique originale intitulée « Huiles essentielles et bobos du randonneur », qui a rassemblé 28 participants venus profiter d'un moment à la fois convivial et enrichissant.

Inscrite dans le cadre de l'opération « Avril en Balade », une initiative portée par l'Office de Tourisme Uzès Pont du Gard, cette animation s'inscrit pleinement dans la valorisation du patrimoine naturel et des activités de plein air sur notre territoire.

Au cœur des paysages de garrigue, les marcheurs ont pu découvrir les bienfaits des huiles essentielles appliqués aux petits maux rencontrés lors des randonnées. Guidés par Viviane, phytothérapeute et aromathérapeute, membre de l'association « Essence de Cade » de Collorgues, les participants ont bénéficié d'explications claires et accessibles sur l'utilisation des plantes et des extraits naturels



pour soulager les petits maux du randonneur : respiration, allergies, saignements, ampoules et frottements, coups de chaud, manque d'énergie, brûlures et coups de soleil, piqûres d'insectes, courbatures, douleurs articulaires, stress, difficultés de concentration, baisse d'immunité ou encore troubles du sommeil.

Madame la Maire nous a fait l'honneur de sa présence, témoignant de l'intérêt porté à ce type d'animation locale alliant nature, bien-être et transmission des savoirs.

Cette après-midi, placée sous le signe du partage et de la découverte, s'est conclue dans une ambiance chaleureuse autour de rafraîchissements, permettant à chacun de prolonger les échanges. Une belle réussite pour cette animation, unanimement appréciée, qui illustre le dynamisme de notre commune et donne envie de renouveler ce type de rendez-vous au cœur de notre territoire.



Syndicat intercommunal de regroupement scolaire (SIRS)

La réunion du conseil syndical s'est tenue jeudi 17 avril en Mairie de Garrigues Sainte Eulalie pour la 1ère fois depuis les élections municipales afin d'élire ses nouveaux représentants.

Ont été élues à l'unanimité Catherine Moreschi, 2ème adjointe à la Mairie de Collorgues, présidente et Marie Camille Dugas, Maire de Garrigues Sainte Eulalie, vice-présidente.

La Bibliothèque de Collorgues

Située dans la cour de la mairie, elle est ouverte à toutes et tous, les **mardis de 16h30 à 19 heures**.

7 bénévoles animent cet espace, vous accueillent, peuvent vous conseiller, partager leurs lectures, leurs coups de cœur.

Tous les premiers jeudis du mois, la bibliothèque accueille tout au long de la journée, les enfants de l'école de Collorgues.

La bibliothèque de Collorgues tiendra un stand lors du vide-greniers. Livres, jouets seront à mis à disposition gracieusement. Vous pourrez rencontrer et échanger avec l'équipe de bénévoles.

Les dates à retenir et à ne pas rater :

- 1er mai ouverture au Pradet de Collor' café.
- 4 mai à 18h30 Réunion d'information sur le Monumental Triathlon animée au foyer de Collorgues par les organisateurs de l'événement.
- 10 mai Vide-greniers organisé par Lou Cournadou.
- 17 mai Journée citoyenne pour une commune propre.
- 29 mai Fête des voisins au Pradet organisé par Collor'Café.
- 31 mai Le triathlon Monumental - l'épreuve cycliste traverse notre village.
- 19 juin Fête de la musique au Pradet - collor'café invite le groupe Better Call Soul.
- 28 juin Concours de boule au Moteur, organisé par Lou Cournadou.

Débroussailler pour prévenir les risques d'incendie

À l'approche de la saison estivale, la municipalité souhaite rappeler aux habitants l'importance du débroussaillage, une obligation légale essentielle pour limiter les risques d'incendie dans notre commune.

Conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur, le débroussaillage consiste à réduire la végétation de toute nature afin de diminuer l'intensité et la propagation du feu. Cela implique notamment de couper ou broyer les herbes et broussailles, d'élaguer les arbres et arbustes, et de veiller à maintenir une distance suffisante entre la végétation et les constructions. Les branches des arbres doivent ainsi être tenues à distance des habitations, et les toitures comme les gouttières doivent être régulièrement nettoyées des feuilles et aiguilles.

Cette obligation concerne en particulier les terrains situés à proximité des habitations, mais également ceux proches d'espaces boisés, de garrigues ou de zones naturelles. Le débroussaillage doit être réalisé dans un rayon de 50 mètres autour des constructions, y compris si cela nécessite d'intervenir sur des parcelles voisines, avec l'accord de leurs propriétaires.

Afin de préserver la biodiversité, il est toutefois possible de conserver certains îlots de végétation, à condition qu'ils soient suffisamment éloignés des habitations et bien séparés entre eux.

Les déchets issus du débroussaillage doivent être traités de manière adaptée : broyage, dépôt en déchèterie ou, à titre exceptionnel, brûlage lorsque aucune autre solution n'est possible et dans le respect de la réglementation en vigueur.

Au-delà de son caractère obligatoire, le débroussaillage est un acte de prévention indispensable pour protéger les habitations, les habitants et l'environnement. Chacun est donc invité à prendre les mesures nécessaires dans les meilleurs délais.

Restons vigilants et mobilisés pour la sécurité de tous.

